

Informations de base	
2021/2556(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
DEA - Procédure d'acte délégué	
Règles de production biologique applicables aux graines germées et aux endives, à l'alimentation de certains animaux d'aquaculture et aux traitements antiparasitaires destinés aux animaux d'aquaculture	
Complétant 2014/0100(COD)	
Subject	
3.10.06 Produits végétaux en général, floriculture	
3.10.09.04 Agriculture biologique	
3.15.02 Aquaculture	
3.70.17 Label et étiquetage écologique européen, écoconception	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2021/2556(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2014/0100(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	AGRI/9/05331